

Analyse comparative entre les sexes plus

Structures de gouvernance	<p>Sans objet.</p> <p>Le Commissariat à la magistrature fédérale Canada (CMF) a effectué une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans le cadre de ses activités concernant la structure de gouvernance. Cette analyse a déterminé qu'un plan de mise en œuvre détaillé sur l'ACS+ n'était pas nécessaire.</p>
Ressources humaines	<p>Sans objet.</p> <p>Le CMF est en mesure de tenir compte des questions liées à l'ACS+ sans qu'il ne soit nécessaire d'affecter des employés équivalents temps plein à la mise en œuvre de l'ACS+ pour l'exercice 2020-2021.</p>
Initiatives prévues	<p>Sans objet.</p> <p>Aucune initiative relativement à l'ACS+ n'est prévue pour l'exercice 2020-2021.</p>
Capacité d'établissement de rapports et données	<p>Sans objet.</p> <p>Le répertoire de programmes du BVG ne comprend pas de programmes qui offrent des services ou des prestations directement aux Canadiens pris individuellement.</p>